



**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfète

Grenoble, le 30 juin 2025

La Préfète de l'Isère

à

Mesdames et Messieurs les
parlementaires,

Monsieur le Président du conseil
départemental,

Monsieur le Président de l'association des
maires de l'Isère,

Mesdames et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les présidents
des EPCI

Objet : Détection d'un foyer de dermatose nodulaire dans un élevage bovin en Savoie et mise en place d'une zone réglementée couvrant une partie de l'Isère

PJ : Arrêté préfectoral déterminant une zone réglementée suite à un foyer de DNC

Je vous informe de la détection et de la confirmation, ce dimanche 29 juin 2025, d'un foyer de dermatose nodulaire contagieuse (DNC) bovine en Savoie. Ce foyer est le premier détecté en France.

La DNC est une maladie strictement animale qui n'affecte que les bovins, les zébus et les buffles. Les autres espèces animales, comme les ovins et les caprins, ne sont pas concernés. Cette maladie n'est pas transmissible à l'homme, ni par contact avec des bovins infectés, ni par l'alimentation, ni par piqûres d'insectes. Il n'y a en outre aucun risque pour la santé humaine liée à la consommation de produits issus de ces animaux.

Toutefois et conformément au droit européen qui impose l'éradication de cette maladie, une zone de surveillance d'un rayon de 50 kilomètres autour de ce foyer est instaurée. Dans cette zone, des mesures de prévention sont prises : un renforcement de la surveillance vétérinaire est d'ores et déjà mis en place ; des restrictions notamment sur le déplacement des bovins s'appliquent dès maintenant.

En lien avec le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et les 3 autres départements concernés (73,74 et 01), j'ai donc pris ce dimanche soir un arrêté de périmètre réglementé sur plusieurs communes de l'Isère ; arrêté que vous trouverez en pièce jointe.

Les professionnels agricoles et sanitaires ont également été informés.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les élus, mes respectueuses salutations.


La Préfète
Catherine Séguin